

Projet de loi budgétaire 2023-2024 (page 3)

La pression fiscale s'intensifie



Dans le projet de loi budgétaire 2023-2024, de nouvelles taxes ont été introduites dans les secteurs bancaire et de la télécommunication ainsi que une taxe de fortune pour élargir l'assiette fiscale.

COMMERCE

SOCIÉTÉ

ECONOMIE



Produits alimentaires

Les prix des produits de première nécessité repartent à la hausse (page 2)



Logements sociaux

La politique des logements sociaux pourrait démarrer à partir de cette année (page 4)



marché de change

« Que celui qui ne veut pas s'aligner se retire » (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Le secteur privé dans la ligne de mire du budget programme



Mélance Maniragaba, rédacteur en chef adjoint.

Le projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat, exercice 2023-2024 a été analysé et adopté à l'unanimité dans une séance plénière de l'Assemblée Nationale de lundi le 12 juin 2023.

Le financement extérieur du déficit prévu dans ce projet de budget préparé dans un contexte de mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques visant la migration du budget moyen vers le budget en mode programme est estimé à 140 107 000 000 de FBu. Cela au moment où le financement intérieur du déficit est estimé 508 818 000 000 de FBu, soit respectivement 20, 31% et 79, 68% du déficit global.

Ce qui inquiète la Cour des comptes. Le secteur privé se retrouve déjà dans la ligne de mire de ce budget programme. Pourtant, aucun développement n'est possible dans un pays si le secteur privé n'amène pas des

idées innovantes et des capitaux pour créer des emplois.

Cependant, la Cour des comptes voit dans le nouveau budget un recours excessif de l'Etat au financement intérieur. Cela afin de couvrir le déficit. Ce qui risque de compromettre les efforts du secteur privé en matière de mobilisation des ressources financières nécessaires à son développement. Cet effet d'impulsion pourrait éventuellement influencer négativement le financement de l'investissement privé.

Ainsi, les dépenses totales de l'Etat passent de 2 392,3 milliards de FBu pour l'exercice 2022-2023 à 3 952,9 milliards de FBu pour

l'exercice 2023-2024, soit un accroissement de 65,23%.

On n'a pas besoin de remonter très loin, mais cela fait un moment que le budget général de l'Etat ne cesse d'augmenter. Ce qui justifie la tâche si lourde qui attend l'Office Burundais des Recettes (OBR) pour maximiser l'assiette fiscale dont le secteur privé reste la cible principale. Cependant, le privé, à son tour, ne doit pas travailler à perte.

Il fera à son tour tout le possible pour encaisser des bénéfices. Une odeur d'ajustement des prix et pourquoi pas d'inflation se sent déjà.

Ce budget qui n'appartient

pas au décideur, mais plutôt à la caisse publique va sortir du contribuable pour l'enfoncer davantage. L'augmentation des prix va pénaliser les familles pauvres et va revoir à la baisse les revenus dans ce pays en besoin de produire beaucoup pour exporter. D'où, le citoyen contribuable a besoin d'être éclairée sur quoi se base-t-on et à quel profit est préparé un budget général.

COMMERCE

Les prix des produits de première nécessité repartent à la hausse

La hausse des prix des produits de première nécessité inquiète les consommateurs. C'est depuis que le gouvernement a interdit aux commerçants de collecter et commercialiser des vivres tels que le riz, le sorgho, le haricot, les grains de maïs, le petit pois et les arachides jusqu'au 20 juin 2023



Les prix de certains produits de première nécessité repartent à la hausse en mairie de Bujumbura.

Depuis que le ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a interdit aux commerçants de collecter et commercialiser des vivres tels que le riz, le sorgho, le haricot, les grains de maïs, le petit pois et les arachides jusqu'au 20 juin 2023, les prix de certains produits de première nécessité repartent à la hausse en mairie de Bujumbura.

Dans une visite effectuée lundi le 12 juin 2023 par un reporter de Burundi Eco dans différents points de vente, il a été constaté qu'un kg de haricot de type Kirundo s'achète à 3200 FBu contre 2100 FBu auparavant. Un kg de haricot Jaune s'achète à 4000 FBu contre 3000 FBu la semaine passée. Un kg de haricot de type Muhoro s'achète à 4500 FBu contre 3500 FBu quand celui du haricot Kinure s'achète à 3500 FBu contre 2400 FBu auparavant.

Un kg de riz qui s'achetait à 3200 FBu est passé à 3600 FBu aujourd'hui. Celui qui s'achetait à 3500 FBu revient actuellement à 3800 FBu.

Un kg de grains de maïs est passé de 1700 FBu à 1900 FBu.

Les consommateurs inquiets

Cette situation inquiète les consommateurs qui se sont entretenus avec Burundi Eco. Ils disent qu'ils ne voient pas à quel saint se vouer, car les conditions de vie continuent à se détériorer suite à cette hausse des prix des produits de première nécessité.

Ils demandent à l'Etat d'inverser la tendance. Sinon, ils font remarquer que les citoyens risquent de mourir de faim si l'Etat laisse la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Selon ces derniers, les commerçants n'acceptent pas de perdre. Si l'Etat les empêche de s'approvisionner à l'intérieur du pays, ils reverront à la hausse les prix des produits qu'ils détiennent dans leurs stocks en

attendant que le délai qui leur a été accordé touche à sa fin.

Les commerçants laissent entendre que cela est lié à la mesure qui a été prise par le gouvernement de suspendre les approvisionnements en produits vivriers.

Cela a fait que certains produits tels que les haricots soient rares sur le marché. Ils indiquent que les prix de ces produits risquent de continuer à augmenter, car l'approvisionnement n'est pas possible alors que les consommateurs ont toujours besoin de quoi manger.

L'Association Burundaise des Consommateurs (ABUCO) demande à l'Etat de permettre aux commerçants qui œuvraient déjà dans la collecte et la commercialisation des denrées alimentaires de continuer leurs activités pour l'intérêt de la

population et du pays pour éviter la cherté innommable des denrées alimentaires.

Pierre Nduwayo, président de cette association indique que les commerçants à qui il faut interdire la collecte et la commercialisation de ces produits sont ceux qui n'ont pas l'autorisation de le faire.

Notons que cette mesure a été prise du fait que la BRB est en train de retirer du marché les billets de 5000 FBu et de 10 000 FBu qui datent du 4 juillet 2018.

Jean Marie Vianney Niyongabo

BurundiEco
 Médias numériques sociaux-économiques gratuits

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
 Parution le vendredi
 Tirage : 3000 exemplaires
 Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
 Rédacteur en chef adjoint: Mélance Maniragaba
 Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 16 Juin 2023		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2802	2847
Euro	3071	3120
Shi. Kenyan	20,0386	20,3618
Shi. Tanzanien	1,1726	1,1915
Shi. Ougandais	0,7609	0,7732
Fr Rwandais	2,4557	2,4954

Un accroissement budgétaire de 65,23%, encore une autre pression fiscale

Les dépenses totales de l'Etat passent de 2 392,3 milliards de BIF pour l'exercice 2022-2023 à 3 952,9 milliards de BIF pour l'exercice 2023-2024, soit un accroissement de 65,23%. Cet accroissement est dû d'une part à l'augmentation de l'investissement sur les ressources nationales, expose le ministre des Finances. Ce qui conduit à une pression fiscale sur les acteurs économiques surtout les ménages



Les recettes et dons passent de 2 194,8 milliards de BIF pour l'exercice budgétaire 2022/2023 à 3 224,07 milliards de BIF pour celui de 2023/2024 soit une augmentation de 46,9 %.

Audace Niyonzima, ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique était l'invité de l'Assemblée Nationale, le 12 juin 2023 pour présenter et défendre le projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'exercice 2023-2024. Un projet de budget qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques visant le basculement du budget-moyen vers le budget programme. « Le budget-programme a été élaboré dans la logique de budgétisation axée sur les performances », dit-il.

Des montants additionnels et de nouvelles dépenses

Le ministre Niyonzima explique que l'augmentation de l'enveloppe globale du budget est due à des montants additionnels sur certaines dépenses. En tête vient un montant additionnel de 359,9 milliards de

FBU pour les salaires et traitements qui comprend 100 milliards pour les salaires des établissements publics à l'issue des agrégations de leurs subsides, 109, 2 milliards de FBU pour les salaires des corps de défense nationale et de la sécurité publique, 71,2 milliards de FBU pour la mise en œuvre de la politique salariale pour assurer des prévisions salariales réalistes. On noterait également l'entretien des troupes militaires-polices, l'achat camions et matériels de transmission, la mise en place des cantines scolaires, ...

On mentionne également de nouveaux projets tels que la réhabilitation de la piste de l'aéroport Melchior Ndadaye, des allocations budgétaires au programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes

(PAEEJ), la construction d'un centre naisseur et de multiplication des lapins...

De nouvelles taxes introduites

Dans ce projet, vu l'explosion du budget à plus de 65% par rapport au budget précédent, il a fallu introduire de nouvelles mesures dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. Trois nouvelles taxes dans le secteur bancaire (taxe sur l'activité financière, la contribution spéciale, l'imposition des intérêts sur les bons et obligations du trésor), une taxe sur la fortune de 5% qui est instaurée à partir de l'acquisition du troisième immeuble et cinq autres dans le secteur de la télécommunication. Il s'agit de la taxe spécifique sur la

messagerie mobile, le prélèvement spécifique sur les frais de services financiers mobiles, la taxe spécifique sur les frais des services à valeur ajoutée et la taxe spécifique annuelle par IMEI « International Mobile Equipment Identity » sur les terminaux mobiles.

Ces nouvelles mesures vont faire que les recettes et les dons passent de 2 194,8 milliards de FBU en 2022-2023 à 3 224,07 milliards de FBU en 2023-2024 soit une augmentation de 46,9 %.

Un projet budgétaire qui suscite des préoccupations

Malgré qu'il accuse un déficit de 728,9 milliards de FBU contre 197,4 milliards de FBU en 2022-2023, le

projet de budget se présente en équilibre, affirme le ministre des finances. Ce déficit sera comblé par le financement extérieur à hauteur de 148, 1 milliards de FBU alors que le financement intérieur s'élève à 580, 8 milliards de FBU, a indiqué le ministre.

Pour la présidente de la Cour des Comptes, le recours excessif aux financements intérieurs pour couvrir les déficits risque de compromettre les efforts du secteur privé dans la mobilisation des ressources financières à son développement. Pour Générose Kiyago, le financement de l'investissement privé sera touché et ce dernier sera réduit au profit du secteur public.

Une inquiétude qui est partagée par le député Sylvestre Ngendakumana. « Ce n'est pas rassurant qu'on continue de s'endetter alors que le niveau d'endettement intérieur est déjà élevé », s'exprime-t-il.

D'autres préoccupations soulevées par les députés est que l'introduction de nouvelles taxes risquent d'enfoncer les ménages dans une précarité. Le député Léopold Hakizimana propose qu'il faudrait penser à d'autres sources de revenus plutôt que penser prélever sur les ménages.

Malgré toutes ces préoccupations, le projet a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale. Il passera prochainement au Sénat puis sera promulgué par le président de la République.

Dona Fabiola Ruzagiriza

COMMERCE

La production et la commercialisation du sucre vont de mal en pis

La sosumo fait face à des défis de taille et peut tomber en faillite si rien n'est fait dans l'immédiat. La quantité de sucre qu'elle produit reste insuffisante par rapport à la demande locale. Et cela depuis quelques années. Des impacts négatifs s'observent dans les ménages

vend le sucre à perte, surtout le sucre importé. Cela affecte très négativement ses activités et risque de conduire l'entreprise à la faillite si des mesures d'accompagnement ne sont pas prises à temps, lit-on dans le communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 7 juin 2023.

Des impacts familiaux ne manquent pas

La Sosumo a fait recours à l'importation du sucre pour compléter sa production en vue de satisfaire la demande locale, mais en vain. Dans différentes localités du pays, le sucre se raréfie sur les grands marchés locaux et même dans les boutiques. Cette

pénurie du sucre cause beaucoup de problèmes, surtout dans les ménages qui ont de petits enfants qui doivent aller à l'école après avoir pris le petit déjeuner comme l'indique Hélène Manirakiza, une mère de trois enfants fréquentant l'école fondamentale, résidant dans le quartier Carama.

« Mes enfants de l'école maternelle ne peuvent pas quitter la maison sans avoir bu du thé ou de la bouillie. Ces jours-ci, je suis obligée d'acheter des biscuits et des jus pour eux. Si je n'ai pas d'argent, tout tourne au vinaigre. »

Que faire face à cette situation?

Le ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Sanctus Niragira qui a présenté ce dossier lors du conseil des ministres du 7 juin 2023 a aussi proposé des mesures d'atténuation de cette situation, entres autres revoir à la hausse le prix de vente d'un kilo de sucre et surseoir à la collecte des taxes payées par la Sosumo.

Les commerçants de ce produit de la Sosumo demandent au gouvernement de résoudre cette question. « Lors de la production des pains et des beignets, nous avons besoin du sucre. Nous demandons au gouvernement de faire tout son possible pour que le sucre soit disponible parce qu'il est utilisé même dans les entreprises de production des boissons, des jus ... », a indiqué Michel Ciza, un des commerçants du sucre interviewé.



La quantité du sucre produit par la sosumo reste en deça de la demande locale.

La hausse des prix du sucre, est-ce une solution ?

Dans sa présentation, le ministre Niragira a indiqué que la structure actuelle du prix du sucre date de mars 2017 et ne permet plus à la Sosumo de couvrir toutes dépenses compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Etant donné que la source principale des recettes de l'entreprise provient de la vente du sucre qu'elle produit, toute revue à la hausse des prix dans l'acquisition des intrants agricoles, des équipements et des produits intervenant dans le processus de production du sucre engendre des retombées négatives sur la vie de l'entreprise.

A l'issue de l'analyse de cette note, le conseil des ministres a constaté qu'effectivement la structure du prix mérite d'être revue, mais a recommandé de refaire les calculs en montrant la part du sucre produit localement et le choc produit par le sucre importé pour arriver à la fixation d'une structure de prix raisonnable. En d'autres mots, montrer le coût de production d'un kilo de sucre produit localement et élaborer une étude sur le choc produit par l'ajustement du taux de change à présenter aux partenaires.

Pour rappel, le prix officiel actuel d'un kilo de sucre est fixé à 2 500 FBU.

Aline Niyibigira



La sosumo fait face à des défis de taille et peut tomber en faillite si rien n'est fait dans l'immédiat. Elle a fait recours à l'importation du sucre pour compléter sa production en vue de satisfaire la demande locale, mais en vain.

La politique des logements sociaux pourrait démarrer à partir de cette année

La politique des logements sociaux pourrait démarrer à partir de la saison sèche qui s'annonce. 33 000 maisons sont prévues d'être érigées chaque année dans l'objectif de booster le taux d'urbanisation et répondre à la vision d'avoir un Burundi émergent à l'horizon 2040



A peu près 50 000 personnes se sont inscrites pour demander des logements sociaux, surtout dans la municipalité de Bujumbura.

La mise en œuvre de la politique des logements sociaux pourra commencer à partir de la saison sèche de l'année 2023 qui s'annonce, indique Dieudonné Dukundane, ministre en charge des infrastructures ce lundi 13 juin 2023.

Selon lui, c'est dans l'objectif de répondre à la vision d'avoir un Burundi émergent en 2040 et la vision d'avoir un Burundi développé en 2060, éclaire-t-il. Pour gagner le pari, Dukundane fait savoir qu'on compte construire pas moins de 33 000 maisons par an. Dans ce sens, le taux d'urbanisation du pays va passer de 14% à 40% d'ici 2040.

Selon Dukundane, la politique des logements sociaux concerne tout le monde. Ce ne sont pas seulement les fonctionnaires de l'Etat comme cela se faisait autrefois. Les commerçants, les agri-éleveurs, etc sont aussi concernés.

Pourtant, il laisse entendre qu'on ne va pas octroyer ces logements à n'importe qui. Le bénéficiaire d'une telle maison doit signer un contrat pour se rassurer qu'il sera à mesure

de payer tout le coût de la maison lui attribuée.

Des maisons pas chères

Et d'affirmer que ces maisons ne seront pas chères. Le coût de ces dernières va varier selon leur taille. Il sera fixé selon le taux d'intérêt et le coût des matériaux de construction.

Dukundane explique que cette politique des logements sociaux permettra de réduire le coût des parcelles et des loyers. Elle vient

aussi pour protéger les terres arables, surtout la plaine de l'Imbo. Il rappelle qu'il est désormais interdit de construire dans les zones non viabilisées.

Selon toujours Dukundane, le projet de construction des logements sociaux est initié après avoir longtemps observé une course effrénée pour l'acquisition des parcelles individuelles via un commerce devenu très spéculatif à travers tout le pays, du fait que les terrains à construire octroyés par les services publics ne peuvent plus

satisfaire la demande.

«Même des ménages à standing relativement élevé s'installent dans les quartiers périphériques non viabilisés pour question de spéculation foncière. La situation est plus préoccupante dans la périphérie de la ville de Bujumbura et ses environs, avec une menace sérieuse de disparition des espaces agricoles dans la plaine de l'Imbo», déplore-t-il

Et le rétrécissement des espaces agricoles ainsi qu'une

démographie galopante appellent à un changement de stratégie en matière de gestion urbaine. Pour inverser la tendance, Dukundane confie que la formule préconisée est la construction en hauteur dans la mesure du possible et dans des sites moins éligibles à l'agriculture.

Plus de 6000 appartements prévus à KIZINGWE-BIHARA et SOCARTI

Au terme d'une viabilisation par intégration, on espère construire sur le site de KIZINGWE-BIHARA plus de 5.000 appartements en logements sociaux sur un espace qui pourrait abriter 600 acquéreurs de parcelles uniquement. En détails, il est prévu d'y ériger 52 blocs de 5 niveaux comportant 3120 appartements de type I et 72 blocs de 5 niveaux comportant 1440 appartements de type II. On compte aussi y construire 66 blocs de 5 niveaux comportant 660 logements de type III et 72 logements VIP.

Le site a une superficie de 300 ha, 53% revenant aux propriétaires des terrains, tandis que les 47% restant reviendraient à l'Etat.

Sur le site SOCARTI, il y sera construit 1 600 appartements en logements sociaux.

Notons qu'à peu près 50 000 personnes se sont inscrites pour demander des logements sociaux, surtout dans la municipalité de Bujumbura.

Jean Marie Vianney Niyongabo

SOCIETE

Les messages qui sèment la confusion

La cohésion sociale avant tout

Dans un contexte post-conflit, les discours qui sèment la confusion, le doute entre membres de différents groupes peuvent faire remonter à la surface des peurs ou des souffrances du passé et de cela perturber la cohésion sociale, fait savoir Dr Eric Ndayisaba, historien et enseignant d'universités.



Dr Eric Ndayisaba : « Les acteurs, quel que soit leur niveau de participation politique, leur niveau d'influence doivent comprendre qu'avant tout il y a la communauté. Le temps passe, mais la communauté reste ».

Les impacts ne peuvent pas manquer

Avec les discours qui sèment la confusion ou le doute, le problème est que la communauté se retrouve dans une situation

de méfiance et d'incertitude par rapport au lendemain, fait savoir Dr Ndayisaba. Les gens se demandent qui croire, surtout lorsque ces discours viennent des autorités.

Cet historien explique qu'on peut ne pas arriver à des cas de massacres ou de violence de haute intensité, mais qu'on peut retourner à des cas de violence symbolique, de discours de haine, des mots qui blessent et

qui font que les gens pensent à la souffrance du passé.

Quelle responsabilité des différents acteurs ?

Pour Dr Eric Ndayisaba, les acteurs, quel que soit leur niveau de participation politique, leur niveau d'influence doivent comprendre qu'avant tout il y a la communauté. « Le temps passe, mais la communauté reste ». Dans une culture politique monarchique, les gens respectent l'autorité, respectent la parole du chef. Donc, ces acteurs devraient prendre le devant pour promouvoir les valeurs de cohésion sociale, de vivre ensemble, de paix et de stabilité.

Les récepteurs de ces discours qui sèment la confusion devraient discerner le bien et le mal, se concentrer sur les intérêts collectifs, communautaires, le vivre-ensemble et discerner la vérité et le mensonge, savoir qui dit quoi et pourquoi. Ils doivent savoir qu'avant tout il y a la cohésion sociale qui prime.

Dona Fabiola Ruzagiriza

« Que celui qui ne veut pas s'aligner se retire »

Le Premier ministre Gervais Ndirakobuca a rencontré ce lundi 12 juin 2023 les responsables des bureaux de change. Dans le souci de restructurer le marché de change au Burundi, une série de mesures ont été prises. Et le Premier ministre d'inviter ces changeurs à respecter ces mesures sous peine de sanctions.



Il est interdit à toute personne physique ou morale de faire des transferts monétaires vers l'étranger. Ce rôle reste exclusivement réservé à la Banque centrale.

Tout bureau de change doit « reconstituer son capital social de 500 millions de FBu dans un délai ne dépassant pas 3 jours à compter du 12 juin 2023. De même, tout bureau de change qui ne parviendra pas à collecter et à déclarer 50 mille USD ou Euros par semaine auprès de la Banque centrale, sera rayé de la liste des bureaux de change agréés ». Cela découle d'une rencontre entre le Premier ministre Gervais Ndirakobuca et les responsables des bureaux de change, tenu lundi le 12 juin 2023.

D'autres mesures prises lors de cette rencontre sont entre autres l'interdiction à tout commerçant de faire des transactions en monnaies étrangères. « Seule la monnaie locale est autorisée pour faire des achats. Il est également interdit à toute personne physique ou morale de faire des transferts monétaires

vers l'étranger. Ce rôle reste exclusivement réservé à la Banque centrale », a fait savoir Moïse Nkurunziza, porte-parole du Premier ministre.

Il a été demandé à tout bureau de change qui a été ouvert au nom de plus d'une personne à présenter les documents attestant que ce bureau appartient à plus d'une personne à la Banque centrale.

Soit s'aligner, soit se retirer

« Le gouvernement du Burundi s'est donné la peine de conformer le taux de change pratiqué dans banques et celui du marché parallèle. En plus de cela, il a fait un effort d'approvisionnement les bureaux de changes en devises. Et vous, au lieu de prendre le devant pour faire respecter cette mesure, vous avez été les premiers à la saboter », regrette Gervais Ndirakobuca, Premier ministre Burundais. Il déplore cependant que les responsables des bureaux de changes aient

profité de cette occasion pour s'enrichir tout en piétinant les mesures prises.

Il a révélé que certains bureaux de change ne respectent pas le taux fixé par la Banque centrale pour les changes. « Pour celui qui dispose de devises, vous échangez selon le taux de change fixé par la Banque centrale. Tandis que celui qui cherche les devises ne les trouve pas ou trouve qu'ils sont changés jusqu'à 4100 FBu. Cela doit

cesser aujourd'hui même. Que celui qui ne veut pas respecter la loi se retire », avise-t-il. Et de signaler qu'ils ont pris en main cette problématique du marché de change parce qu'il a été pris par certains changeurs comme un jeu de cache-cache entre eux et la Banque centrale. Et d'ajouter que c'est dans le souci de redonner la force à la Banque centrale. « Sache que vous êtes surveillés par les 12 millions de Burundais ; donc que tout ce qui se passe sous les toits de vos bureaux de change est connu », a averti le Premier ministre.

Rappelons qu'une mesure de retrait d'agrément pour les bureaux de change avait été prise le 7 février 2020. Dans un communiqué sorti le 7 octobre 2022, la BRB a annoncé que ceux qui veulent reprendre les activités de change manuel et ceux qui veulent embrasser ce métier peuvent introduire une manifestation d'intérêt auprès de la BRB. Le 18 novembre 2022, la BRB a rencontré les cambistes qui avaient manifesté l'intérêt d'œuvrer dans ce domaine pour leur communiquer les grandes lignes qui vont réglementer leurs activités..

Florence Inyabuntu

Hope Design

Produit du Mois

BOITES A IMAGES

Une Boîte à images est un visuel de communication imprimé comprenant des images et des messages pour apprendre, analyser, tenir informé ou améliorer la qualité sur un mode de vie. Elle est un outil développé pour sensibiliser le public dans différents cadres de formation comme la maternité, la scolarité, l'hygiène, l'assainissement du milieu et autres... Pour tel grand projet, l'Imprimerie HopeDesign est actuellement une référence. Elle vous propose des Boîtes à images adaptées à votre terrain. Celles-ci sont très pratiques et confortables.



Siège Social:

Chaussée d'Uvira (à 400m de l'Ex-BINUB)

B.P.: 6164 Bujumbura * Tél: 79 10 11 11 +257 22 27 59 44

E-mail:hopedesign@hopedesign.bi / Skype:hopedesign1* Facebook:fb.com/imprimerie.hopedesign.3

Des partages d'expériences entre la RDC et le Burundi pour booster le secteur agricole

L'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) en partenariat avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) a organisé du 12 au 13 juin 2023 une visite au Burundi pour partager les expériences sur les politiques et réglementations du secteur agricole entre la RDC et le Burundi. C'est dans le cadre de la composante intégration régionale du Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) en RDC et du Projet Régional de Développement Agricole dans les Grands Lacs (PRDAIGL) au Burundi. Ces derniers ont comme missions l'accroissement de la production et de la productivité agricole dans ces deux pays

techniques de vulgarisation des technologies agricoles pour atteindre le plus tôt possible les petits producteurs dans tous les milieux où ils se trouvent. « Même ceux du Burundi pourront voir ce que nous faisons et s'inspirer pour l'avancement de leur secteur agricole ».

A part le secteur public, les centres de recherche agroalimentaire et les universités peuvent également échanger des expériences, prendre ce qui est important et le pratiquer d'un côté comme de l'autre. « Cela peut aider dans l'avancement de la recherche non seulement agronomique, mais aussi dans le cadre de la recherche pour le développement afin d'augmenter la production agricole et de lutter contre l'insécurité alimentaire dans les deux pays », explique le coordonnateur d'IFPRI au projet PICAGL.

Le gouvernement de la RDC soutient de manière directe le PICAGL

David Bugeme, coordonnateur d'IFPRI au projet PICAGL et professeur à l'Université Catholique de Bukavu et à l'Université de Lubumbashi précise que cette visite intervient dans l'optique de mener des échanges entre les acteurs du développement agricole



David Bugeme, coordonnateur d'IFPRI au projet PICAGL et professeur à l'Université Catholique de Bukavu et à l'Université de Lubumbashi : « Ce que le Burundi fait peut-être transplanté en RDC et vice-versa »

en RDC et ceux du Burundi, particulièrement les services publics, les universités et les centres de recherche dans le secteur agricole.

Pour David Bugeme, il ne faut pas seulement inventer la houe mais il faut plutôt voir les expériences d'ailleurs. Ce que le Burundi fait peut-être transplanté en RDC et vice-versa, explique-t-il. « Nous sommes venu voir ce que le Burundi fait et qui va nous aider à améliorer notre stratégie pour faire avancer le secteur agricole en RDC ». Cela peut notamment être fait dans le secteur des semences et des textes qui le réglementent. Il s'agit aussi de voir les

Me Valentin Midubo, directeur de cabinet au ministère provincial de l'agriculture, pêche et élevage du Sud-Kivu en RDC précise que le gouvernement est en train d'accompagner d'une manière directe ces projets. Il accompagne le PICAGL dans différents secteurs, entre autres l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc. Il soutient également le développement des infrastructures pour améliorer le rendement en faveur de la population. « Nous avons été parmi les grands pionniers à faire un plaidoyer pour que les activités du PICAGL puissent avancer et pour que ce projet soit profitable à toute la population en général ».



La visite intervient dans l'optique de mener des échanges entre les acteurs du développement agricole en RDC et ceux du Burundi, particulièrement les services publics, les universités et les centres de recherche dans le secteur agricole.

Au Burundi, plusieurs institutions de recherche sont à l'œuvre

Pr Tatién Masharabu, secrétaire exécutif permanent de la commission nationale de la science, de la technologie et de l'innovation au Burundi fait savoir qu'une politique nationale en matière d'agriculture figure parmi les priorités du gouvernement. Il précise aussi que le mandat de sa

faculté de Bio-ingénierie et celle des Sciences. Il y a aussi le centre international de recherche sur le riz (IRRI), l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi sur la recherche et la vulgarisation agricole et le centre national des technologies agro-alimentaires. Il précise aussi que des universités privées disposent des centres de recherche en agronomie.

Tatién Masharabu rappelle



Me Valentin Midubo : « Nous avons été parmi les grands pionniers à faire un plaidoyer pour que les activités du PICAGL puissent avancer ».



Pr Tatién Masharabu, secrétaire exécutif permanent de la commission nationale de la science, de la technologie et de l'innovation au Burundi : « Plusieurs activités sont menées à travers différents structures de recherche ».

commission est de coordonner et de promouvoir la technologie en matière d'agriculture.

Et d'insister que plusieurs autres activités sont menées à travers les structures de recherche ou à travers les autres organisations qui opèrent dans le secteur agricole. A l'Université du Burundi, les activités de recherche dans le secteur agricole se font à travers la

que la déclaration de Nairobi recommande aux gouvernements de l'Union Africaine de consacrer 1% de leurs budgets à la recherche au développement en allant au-delà de la recherche agricole et en intégrant d'autres secteurs prioritaires. Des foires « made in Burundi » sont souvent organisées à travers lesquelles on remarque le gros des produits fabriqués localement sont du domaine de l'agroalimentaire.

Quid du projet PICAGL ?

Ce projet a comme objectif d'accroître la productivité agricole et la commercialisation dans les zones ciblées en RDC, d'améliorer l'intégration régionale dans le secteur agricole, et de fournir une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence déclarées. Ce projet régional est mis en œuvre dans les provinces du Sud Kivu et du Tanganyika, particulièrement dans le corridor Bukavu-Uvira-Kalemie (Bukavu, Plaine de la Ruzizi et la plaine côtière de Baraka-Fizi-Kalemie). Environ 200 000 ménages vivant dans le corridor Bukavu-Uvira-Fizi-Kalemie seront touchés. Il concerne également les organisations professionnelles agricoles, les investisseurs privés et les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), les groupes vulnérables, en particulier les peuples autochtones, les femmes, les enfants, les jeunes et d'autres groupes à risque de violente mobilisation, et les services de vulgarisation et d'animation agricoles, y compris les services de recherche et de vulgarisation agricole, les ONGs et les prestataires de services impliqués dans les chaînes de valeur.